



POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PV-06 CONSEIL D'ADMINISTRATION

PV-06-07 Vote à la majorité

La Caisse favorise le vote à la majorité pour l'élection des administrateurs et encourage les entreprises à adopter cette pratique. Toutefois, une exception devrait s'appliquer à cette norme lorsqu'il s'agit d'une élection contestée compte tenu qu'il y a plus de candidats aux postes d'administrateurs que de postes à combler.